

ENTREPRENDRE DANS L'@UEST

2 & 3 NOVEMBRE

RENNES | PARC EXPO

DOSSIER
D'INSCRIPTION

www.entreprendre-ouest.fr

#EDO

CCI ILLE-ET-VILAINE

ccre³⁵
Club des Créateurs
d'Entrepreneurs

OFFRES DE PARTICIPATION

INTITULÉ DE L'OFFRE	DESSCRIPTIF	QUANTITÉ	TOTAL HT
Formule jeunes entreprises et associations Dans le parcours intérieur du salon	Offre réservée aux associations (reconnues d'utilité publique ou accompagnées par un dispositif reconnu) et aux jeunes entreprises de moins de deux ans à la date d'inscription (hors structures bénéficiant du soutien ou de l'appui d'un réseau national ou d'un grand groupe). • Surface d'exposition de 4m² équipée comprenant électricité (1Kw), mobilier (1 mange-debout et 2 tabourets), wifi gratuit du Parc Expo. • Référencement de votre entreprise et de vos coordonnées sur le site internet de l'événement. • Kit invitations/programme papier pour inviter vos prospects et clients au salon (nbr à nous communiquer) + Invitations numériques & bannières exposant disponibles sur votre espace exposant.	☐ 4 m ²	1 334,00
Formule Stand Dans le parcours intérieur du salon	• Surface d'exposition de 4m² équipée comprenant électricité (1Kw), mobilier (1 mange-debout et 2 tabourets), wifi gratuit du Parc Expo. • Référencement de votre entreprise et de vos coordonnées sur le site internet de l'événement. • Kit invitations/programme papier pour inviter vos prospects et clients au salon (nbr à nous communiquer) + Invitations numériques & bannières exposant disponibles sur votre espace exposant	☐ 4 m ²	1 922,00
Formule Partenaire Gold Dans le parcours intérieur du salon	• Stand équipé de 9m² comprenant électricité (3Kw), mobilier (1 table ronde, 3 chaises), wifi gratuit du Parc Expo. • Référencement de votre entreprise et de vos coordonnées sur le site internet de l'événement. • Kit invitations/programme papier pour inviter vos prospects et clients au salon (nbr à nous communiquer) + Invitations numériques & bannières exposant disponibles sur votre espace exposant. • [NOUVEAU] Insertion de votre logo sur les supports de communication en deuxième ligne. • [NOUVEAU] Option Scan Visiteurs incluse.	☐ 9 m ²	5 172,00

OFFRES DE PARTICIPATION

INTITULÉ DE L'OFFRE	DESCRIPTIF	QUANTITÉ	TOTAL HT
Formule Partenaire Premium Offre limitée - emplacement sur la place centrale du salon avec les organisateurs	- Stand équipé de 12m² comprenant électricité (3Kw), mobilier (1 table ronde, 3 chaises), wifi gratuit du Parc Expo. - Habillage libre de votre stand (standiste ou autres supports). - Référencement de votre entreprise et de vos coordonnées sur le site internet de l'événement. - Kit invitations/programme papier pour inviter vos prospects et clients au salon (nbr à nous communiquer) +Invitations numériques & bannières exposant disponibles sur votre espace exposant. - Insertion de votre logo sur tous les supports de communication en 1ère de couverture en tant que partenaire officiel de l'événement. [NOUVEAU] Publication d'un post dédié sur les réseaux sociaux d'Entreprendre dans l'Ouest. [NOUVEAU] Option Scans visiteurs [NOUVEAU] Option Pack Lead	☐ 12 m ²	8 610,00
Frais d'inscription	Frais administratifs de gestion des inscriptions. <i>À prendre en compte pour chaque exposant, y compris en co-exposition.</i>	☒	70,00

☐ **Je ne souhaite pas bénéficier du mobilier inclus dans mon offre de stand.** NB : Si vous ne souhaitez pas de mobilier sur votre stand, cela n'impactera pas le tarif.

CO-EXPOSITION

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX HT
Co-exposition	Co-exposition - Attention, le co exposant ne possèdera pas d'enseigne sur le salon (une seule enseigne par stand). Le nom de la structure co exposante sera renseignée sur le site internet et sur le dépliant plan du salon avec le numéro de stand associé. Les frais d'inscription de 70 € HT s'appliquent également à chaque co-exposant.	☐ 1	300,00

RÉCAPITULATIF DES OFFRES

	PRESTATIONS	ASSO/ JE *	STAND	GOLD	PREMIUM
EXPOSITION	• Surface d'exposition	4m ²	4m ²	9m ²	12m ²
	• Emplacement	Parcours	Parcours	Parcours	Place centrale
	• Electricité	1 KW	1 KW	1 KW	3 KW
	• Wifi Parc expo commun aux exposants	☒	☒	☒	☒
	• Stand équipé : cloisons + moquette + mobilier	☒	☒	☒	☒
	• Habillage libre de votre stand (standiste ou autres supports)			☒	☒
VISIBILITÉ	• Référencement de votre entreprise et de vos coordonnées sur le site internet	☒	☒	☒	☒
	• Kit invitations/programme papier pour inviter vos prospects et clients au salon	☒	☒	☒	☒
	• Invitations numériques & bannières exposant disponibles sur votre espace exposant	☒	☒	☒	☒
	• Logo sur les supports de communication en 2ème ligne			☒	
	• Logo sur tous les supports de communication en tant que partenaire officiel : 1ère ligne				☒
	• Logo sur les badges de tous les participants				☒
	• Publication d'un post dédié sur les réseaux sociaux d'Entreprendre dans l'Ouest				☒
CONTACTS	• Scans visiteurs			☒	☒
	• Pack Leads Qualifiés				☒
	TARIF HT <i>Hors frais d'inscription 70€ HT</i>	1 334 €	1 922 €	5 172 €	8 610 €

OPTIONS

PRISE DE PAROLE > MEET'UP

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX € HT
1 créneau d'animation de 30 mn	Votre intervention personnalisée dans la salle d'ateliers d'un des villages thématiques : - Salle totalement équipée et aménagée au cœur du salon pour 80 participants. - Sur la plage horaire désignée, aucune concurrence d'autres conférences et ateliers du salon. Seuls des Meet-UP seront proposés au même moment que le vôtre (3 maximum par plage horaire). - Visibilité privilégiée pour votre entreprise avec possibilité d'installation de votre kakémono dans la salle, support d'intervention libre à vos couleurs, distribution de flyers sur les chaises participants... - Mise en avant du Meet-UP sur tous les supports de communication du salon présentant toute la programmation d'animations (site web, dépliant programme).	☐ 1	790,00
2 créneaux d'animation de 30 mn	2 créneaux au total > 1 animation chaque jour pour amplifier votre visibilité - Affichage de votre logo sur le programme du salon	☐ 1	1 300,00

OPPORTUNITÉS COMMERCIALES > CONTACTS QUALIFIÉS

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX € HT
Pack Leads Qualifiés	Multipliez vos opportunités commerciales et valorisez votre expertise auprès des visiteurs ! Avec cette option, vous recevrez les coordonnées des visiteurs qui auront accepté, lors de leur inscription au salon, d'être recontactés par les exposants partenaires. Une opportunité unique de prolonger la relation au-delà de votre stand et d'initier un vrai lien de confiance. - Accès aux coordonnées des visiteurs ayant donné leur consentement (formulaire d'inscription). - Données collectées dans le respect de la réglementation RGPD. Scan des visiteurs offert : scannez les badges des visiteurs directement sur votre stand via une application simple et intuitive (valeur 250€ HT)	☐ 1	1 000,00

OPTIONS

PRATICITÉ : CONTACTS ENREGISTRÉS

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX € HT
Scan des visiteurs	Identifiez et relancez facilement les visiteurs intéressés par votre structure. Grâce à cette option, vous accédez à une application simple et intuitive vous permettant de scanner les badges des visiteurs qui s'arrêtent sur votre stand. • Enregistrez les contacts en temps réel depuis votre téléphone ou tablette. • Notez les échanges et qualifiez les besoins directement depuis l'interface. • Retrouvez après le salon la liste complète des visiteurs rencontrés, avec leurs coordonnées Une solution clés en main pour transformer chaque interaction en opportunité commerciale !	☐ 1	250,00

VISIBILITÉ : STAND HABILLÉ

	PRESTATION	PRIX HT UNITAIRE	QUANTITÉ	PRIX € HT
[NOUVEAU] Personnalisation des cloisons	Impression et pose d'un visuel sur vos cloisons pour personnaliser votre stand. <i>Fichier graphique à fournir par vos soins . Tarif indiqué par cloison</i>	200,00	x	

VISIBILITÉ SUPPORTS DE COMMUNICATION – COMMUNICATION PRINT

	PRESTATION	QUANTITÉ	PRIX € HT
Invitations Officielles > temps forts du salon	4^{ème} de couverture entièrement personnalisée à votre image <i>Visuel fourni par vos soins > exclusivité : 1 seul partenaire.</i> <i>10 000 exemplaires diffusés auprès de nos réseaux de prescripteurs 2 mois avant le salon.</i>	☐ 1	1 500,00
Plan du salon Distribué à tous les visiteurs à l'entrée du salon comprenant le plan, la liste des exposants et la programmation détaillée des animations.	Page intérieure entièrement personnalisée à votre image <i>Visuel fourni par vos soins > exclusivité : 1 seul partenaire.</i>	☐ 1	1 500,00
	Votre logo sur plan > Mise en avant de votre structure	☐ 1	525,00

OPTIONS

VISIBILITÉ SUPPORTS DE COMMUNICATION – VISIBILITÉ JOUR J

PRESTATION		QUANTITÉ	PRIX € HT
Distribution de sacs visiteurs à votre image	5000 exemplaires, distribution à l'entrée du salon. <i>Sac fourni par vos soins > exclusivité : 1 seul partenaire.</i>	EXCLUSIVITÉ ☐ 1	1 500,00
Insertion d'un objet publicitaire dans le sac visiteurs	Mise en sac par l'organisation du salon. Objet fourni par vos soins.	☐ 1	800,00
Tours de cou personnalisés	Personnalisation des tours de cou distribués à tous les visiteurs à l'entrée avec votre logo (coloris du cordon au choix). <i>Cordons fournis par vos soins > exclusivité : 1 seul partenaire.</i>	EXCLUSIVITÉ ☐ 1	900,00
Insertion de votre bannière sur les badges du salon	Insertion de votre bannière au dos des badges visiteurs et exposants <i>> exclusivité : 1 seul partenaire.</i>	EXCLUSIVITÉ ☐ 1	700,00

VISIBILITÉ SUPPORTS DE COMMUNICATION – COMMUNICATION WEB

PRESTATION		QUANTITÉ	PRIX € HT
Post réseaux sociaux	Post de promotion sur les réseaux sociaux (thématique en lien avec le salon) - 5 annonceurs max. <i>2 900 abonnés Facebook (10 000 impressions) - 3 000 abonnés LinkedIn (50 000 impressions)</i>	☐ 1	200,00
Bannière Home Page	Bannière visible sur la homepage du site web - 3 annonceurs tournants max. <i>98.000 pages vues, plus de 24.000 sessions par édition.</i>	☐ 1	1 000,00
Bannière pub sur la page programme	Bannière visible sur toutes les pages relatives au programme d'animation. Le planning des animations est la page la plus visitée du site <i>> exclusivité : 1 seul partenaire.</i>	EXCLUSIVITÉ ☐ 1	1 000,00

BON DE COMMANDE

Tous les champs sont obligatoires

VOS COORDONNÉES

COORDONNÉES D'INSCRIPTION DÉNOMINATION SOCIALE : N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

☐ Je suis une entreprise de moins de 2 ans ou une association

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différente) DÉNOMINATION SOCIALE : N° SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

CONTACT ADMINISTRATIF (préparation du salon) ☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom :

Fonction : Mail : Tél. :

INTERLOCUTEUR SUR LE STAND (si différent) ☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom :

Fonction : Mail : Tél. :

SECTEUR D'ACTIVITÉ (Cochez la case correspondant à votre activité principale)

- | | | | |
|---|---|---|--|
| ☐ Accompagnement / conseil / soutien | ☐ Banque / assurance | ☐ Comptabilité / juridique | ☐ Services du numérique / technologie |
| ☐ Communication / marketing / médias | ☐ Recrutement / RH | ☐ Commercial / prospection | ☐ Autre : |

VOTRE RÉSERVATION

☐ Je souhaite participer au salon Entreprendre dans l'Ouest et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation (CGV/EDO – édition 2026 – version du 15/02/2026) figurant sur la page suivante du présent Dossier d'Inscription et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

☐ Je m'engage à ne pas démarcher les visiteurs et les autres exposants au-delà de l'espace de mon stand.

☐ Je reconnais qu'à partir de la signature de mon inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'organisateur. À défaut, je décharge l'organisateur de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à mon entreprise.

Coût stand : €

+ Options : €

+ Frais d'inscription : 70€ €

= Total HT : €

TVA 20% : €

Total TTC : €

ENSEIGNE DE STAND (35 caractères max)

Fait à

Le

Nom

Prénom

Fonction

Cachet et Signature Obligatoires

Pour valider votre inscription, merci de retourner le dossier complété : par mail à commercial@entreprendre-ouest.fr ou par courrier à L'AGENCE ESSENTIEL / SALON ENTREPRENDRE DANS L'OUEST
14 ZA Le Boulais - 35690 ACIGNÉ / Après validation, vous pourrez accéder à votre espace exposant et gérer tous les éléments utiles à votre participation sur le site web.

POUR TOUTE COMMANDE : Règlement de 50 % à effectuer à la commande / Versement du solde au plus tard le 10/08/2026.

Par chèque à l'Ordre de « Entreprendre dans l'Ouest » ou par virement bancaire : Code B.I.C : CCBPFRPPNAN / Code I.B.A.N : FR76 1380 7007 3011 1212 5786 696

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CGV/ EDO – édition 2026
version du 15/02/2026

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de réservation et de participation aux salons Entreprendre dans l'Ouest 2026 / Franchise Event 2026 représentant le salon Entreprendre dans l'Ouest et le salon Franchise Event. (ci-après dénommé le « Salon »). Dans le présent règlement, est désigné :

- L'Association Entreprendre dans l'Ouest se définit comme l'Organisateur de la Manifestation, ci-après l'Organisateur.
- L'Agence Essentiel, agit en vertu de la convention de mandat, pour le compte de l'Organisateur en tant que Commissaire Général du Salon (ci-après le « CG »).

Toute demande d'inscription et toute réservation de l'une des offres de participation au Salon implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de participation. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Organisateur, prévaloir sur les présentes. Toute condition contraire sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à l'Organisateur ou au CG quel que soit le moment où elle pourra être portée à leur connaissance. Seules les demandes de participation réalisées au moyen des documents originaux du Salon transmis par le CG ou téléchargés sur le site Internet de l'événement seront considérées. Les documents peuvent être adressés par mail à contact@entreprendre-ouest.fr ou par papier à l'attention du CG du salon à l'adresse suivante : Agence Essentiel / EDO 2026 – 14 ZA Le Boulais – 35690 Aigigné.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande de participation pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion du Salon et notamment lorsque la totalité des offres de participation a été souscrite. L'Organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par un organisme ou une société ayant participé à un précédent événement qu'il aurait organisé et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. L'organisme ou la société dont la demande de participation est refusée en sera informé par écrit et sera intégralement remboursé par l'Organisateur du montant de la somme versée lors de son inscription. Cet organisme ou cette société ne pourra en aucun cas et pour aucun motif, notamment le fait que sa candidature ait été sollicitée par l'Organisateur ou le CG, prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit. En l'absence de refus adressé à l'organisme ou la société dans les conditions indiquées ci-dessus, la demande de participation sera réputée avoir été acceptée par l'Organisateur et considérée comme une réservation définitive permettant à son titulaire de participer au Salon (ci-après le « Client »).

Facturation, droits et annulations

Toute demande de participation doit être accompagnée du règlement soit de l'acompte de 50% du montant TTC de la réservation, soit de la totalité du montant TTC de la réservation selon les mentions inscrites sur le dossier d'inscription ou sur le formulaire d'inscription en ligne. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. Le solde sera versé au plus tard le 10/08/2026. Les règlements sont à effectuer par virement sur le compte d'Entreprendre dans l'Ouest ou par chèque à l'ordre de « Entreprendre dans l'Ouest ». Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux est égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, qui seront exigibles après mise en demeure.

Au cas où le prix total de la réservation ne serait pas entièrement réglé à la date d'ouverture du Salon, l'Organisateur pourra disposer de la réservation sans obligation de rembourser les sommes déjà versées par le Client qui seront conservées à titre de dommages et intérêts.

La souscription d'une participation est nominative, incessible et inaliénable. Il est formellement interdit aux Clients, sauf accord préalable écrit de l'Organisateur, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur réservation. Il leur est également interdit de louer dans l'enceinte du Parc Expo Rennes Aéroport une surface autre que celle proposée par l'Organisateur et de faire de la publicité sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés ou organismes non Clients du Salon.

La réservation exprime un consentement irrévocable. Toute demande d'annulation doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'accusé réception auprès de l'Organisateur. Si la demande d'annulation intervient avant le 9 août 2026, le Client demeure redevable à titre d'indemnité de 50% du montant TTC de sa réservation. Si la demande d'annulation intervient à partir du 10 août 2026, la totalité des sommes dues au titre de sa réservation sera exigible et conservée à titre d'indemnité de rupture.

Le salon débutera le 2 novembre 2026 à 9h00 pour se terminer le 3 novembre 2026 à 18h. Il se tiendra au Parc Expo Rennes Aéroport – Hall 10A (ci-après le « Parc Expo ») - La Haie Gautrais - 35170 BRUZ.

L'Organisateur se réserve le droit d'interdire l'entrée ou de faire expulser toute personne, visiteur ou exposant, dont la présence ou le comportement seraient préjudiciables à la sécurité, la tranquillité ou l'image de la manifestation et/ou l'intégrité du site.

Le plan du Salon est établi par l'Organisateur qui décide de l'implantation des stands par espace thématique, au prorata des surfaces réservées, en fonction des emplacements disponibles et par ordre d'arrivée des inscriptions valides, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les Clients.

La participation à un précédent événement organisé par l'Organisateur ne crée, en faveur du Client, aucun droit à un emplacement déterminé. Le plan est communiqué au Client dans un délai fixé par l'Organisateur. Chaque Client s'engage donc à se conformer aux décisions prises par l'Organisateur sans que celles-ci ne puissent faire l'objet d'aucun recours.

Les emplacements attribués devront être aménagés au plus tard le 2 novembre 2026 avant 9h00 et occupés en permanence durant les heures d'ouverture les 2 et 3 novembre 2026 par le Client ou un représentant du Client. À défaut, et sauf cas de force majeure excluant la responsabilité du Client et portée formellement à la connaissance de l'Organisateur, lesdits emplacements seront considérés comme disponibles. L'Organisateur procédera alors à la fermeture du stand ainsi qu'à l'enlèvement du matériel et pourra donc lui attribuer une nouvelle affectation sans que le Client défailant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

Aucun élément de décoration ou mobilier ne doit dépasser les limites du stand sauf acceptation préalable des organisateurs. Les aménagements dont la hauteur est supérieure à 2,50m à partir du sol sont autorisés sous conditions. Afin de prévenir toute atteinte à l'image du Salon, tout Client souhaitant réaliser un aménagement spécifique de son stand devra soumettre à l'approbation de l'Organisateur le détail de son projet en le transmettant au CG par écrit et au moins 30 jours avant le Salon.

Sauf accord exprès de l'Organisateur, toute distribution de publicités, tracts ou objets promotionnels ne peut être effectuée en dehors du stand réservé par le Client et toutes démonstrations sonores ou bruyantes sur le stand sont formellement interdites.

Si le Client fait appel à des prestataires autres que ceux recommandés par l'Organisateur pour l'aménagement de son stand, l'Organisateur se réserve le droit de refuser lesdits prestataires lorsque ceux-ci sont déjà intervenus sur un précédent événement et n'ont pas respecté les obligations qui leur étaient imposées, notamment en matière de sécurité. Le Client est tenu d'avoir enlevé à l'issue du démontage, tout objet encombrant (construction de stand, mobilier, ...), décors, matériels, marchandises ou supports de communication (magazines, journaux, plaquettes, ...) apportés par lui-même ou ses sous-traitants. Dans le cas contraire, les frais induits par l'enlèvement des objets ou supports seront intégralement refacturés au Client.

Règlements et consignes de sécurité

Les jours, horaires, modalités de montage et de démontage des stands, le Dossier Technique Exposant et la réglementation du Parc Expo seront mis à disposition des exposants par le CG dans l'espace exposant individuel sur le site internet de l'événement (chaque exposant a son propre accès et son propre compte).

D'une façon générale, les Clients sont tenus de respecter les lois et les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les consignes de sécurité édictées par la Préfecture. À titre particulier, ils doivent se conformer aux règlements et consignes de sécurité du Parc Expo. En tout état de cause, les marchandises, produits ou services présentés par le Client doivent être conformes, dans leur forme et leur contenu, aux règles et normes françaises et européennes.

Chaque Client s'engage à respecter et à faire respecter par ses salariés, représentants et sous-traitants, la réglementation mentionnée à l'alinéa précédent ainsi que les consignes précisées dans le Dossier Technique Exposant et dans les conditions générales de participation. À défaut du respect de l'ensemble des dispositions susmentionnées, le Client reconnaît que sa responsabilité pourra être engagée de ce fait.

Le salon accueillant du public, tout démontage de stand ou départ anticipé avant l'heure de fermeture du Salon est formellement interdit. Tout dommage corporel ou matériel lors du démontage sera de la seule responsabilité du Client qui en assumera pleinement les conséquences sans qu'aucun recours ne puisse être fait contre l'Organisateur ou le CG. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'exposant lors de l'édition suivante pour tout départ anticipé.

Communication/Animations

Les messages, textes, annonces, contenus des Meet'Up émanant des Clients (ci-après les « Informations Clients ») pour être insérés, selon les offres de participation souscrites, sur tout support de communication ou de promotion lié au Salon (ci-après les « Supports Salon »), ou pour être exploités lors du Salon, sont diffusés sous la responsabilité exclusive des Clients. L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre ou de refuser la diffusion ou l'insertion de toute Information Client qu'il estime contraire, en particulier à la bonne tenue, à la bonne présentation des Supports Salon ou du Salon en lui-même, et plus généralement à ses intérêts commerciaux, matériels ou moraux ou en infraction avec la législation en vigueur. En conséquence, le Client ne pourra exercer aucun recours envers l'Organisateur ou prétendre à une quelconque indemnité au motif que le contenu qu'il avait initialement proposé n'a pas été retenu.

Le contenu de chaque animation, hormis les animations Meet UP, et notamment le choix des intervenants invités est exclusivement du ressort de l'Organisateur et les gabarits des supports seront ceux du Salon.

Le contenu et les intervenants des Meet'Up, sont proposés par le Client mais soumises à validation auprès de l'Organisateur. Celui-ci se réserve le droit de refuser ou de modifier le contenu ou les intervenants s'il estime que ceux-ci sont contraires à la bonne tenue du salon. Le Client devra respecter les délais mentionnés par l'Organisateur pour la remise des éléments (intitulés et intervenants). Dans le cas contraire, les éléments ne seront pas communiqués sur les supports Salon et aucun recours ne sera accepté par l'Organisateur. Aucun remboursement ni indemnité ne pourra être demandé faute de participants à un Meet'Up.

Afin de permettre le bon déroulement du programme, les intervenants sont dans l'obligation de respecter les délais donnés par l'Organisateur pour la remise de leur support d'intervention. Si ce n'est pas le cas, l'intervenant pourra se voir refuser son animation par l'Organisateur.

Afin de permettre leur insertion sur les Supports Salon, les éléments techniques (images, scripts, textes, logos, fichiers, ...) composant les Informations Clients doivent respecter les instructions communiquées et être fournis dans les délais indiqués par le CG. En cas de non-respect des délais et instructions de remise de ces éléments par un Client, l'Organisateur ne mentionnera que son nom sur les supports du Salon, sans que ledit Client puisse prétendre à une indemnité ou compensation quelconque et à quelque titre que ce soit.

Les Clients s'engagent à informer l'Organisateur et le CG de toute modification concernant leur logo, nom commercial ou tout autre élément distinctif tel que déjà communiqué au public. À partir de la signature de l'inscription, tout changement de logo ou d'enseigne doit être communiqué à l'Organisateur. À défaut, l'Organisateur se décharge de toute responsabilité concernant l'affichage et la communication liés à l'entreprise du Client.

Tout envoi de logo moins de 60 jours avant le salon ne pourra être pris en compte dans la communication du Salon et ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de l'Organisation.

L'Organisateur et le CG permettent la co-exposition des exposants sur le salon avec un surcoût de 300 € HT. Le nom de la structure co-exposante sera renseignée sur le site internet et sur le dépliant plan du salon. Le nom de la structure co-exposante doit impérativement être renseignée auprès du CG au moment de l'inscription. En cas de non respect de cette consigne, l'Organisateur et le CG se réservent le droit de refuser la co-exposition.

Des photographies seront prises durant le Salon. Ces photographies, sur lesquelles peuvent apparaître les logos, marques et modèles exposés par le Client sur son stand ainsi que les personnes sur le stand ou dans les salles d'animation sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la promotion du Salon sur support papier ou Internet. Si le Client ne souhaite pas apparaître sur les photos : personne à proprement dite, stand ou élément qui y est représenté (logos, marques, modèles), il doit en aviser l'Organisateur par écrit, à défaut, il ne pourra prétendre à aucun recours, ni indemnisation.

Responsabilité et assurances

Le Client est responsable du paiement et de l'obtention des droits et des autorisations nécessaires à la diffusion de ses Informations Clients. Il certifie que leur contenu ne contrevient à aucune disposition législative ou réglementaire et/ou aux droits de tiers, et ne comporte aucune imputation ou allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers.

Le Client garantit l'Organisateur et le CG contre tout recours émanant de toute personne qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une Information Client, à quelque titre que ce soit. En conséquence, le Client indemnifiera l'Organisateur et le CG contre toutes actions, réclamations, dommages, engagements de responsabilités, procédures (incluant les frais de justice, frais et honoraires de conseil) fondées sur le contenu de ses Informations Clients, qui pourraient être engagées par tous tiers, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de l'Organisateur ou du CG ne saurait être engagée en cas d'omissions ou erreurs de reproduction, composition ou autres des Informations Clients, qui surviendraient sur l'un quelconque des Supports Salon, quelle qu'en soit la forme et le mode de diffusion.

Dans l'enceinte du Salon, les Clients prendront les lieux dans l'état dans lequel ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations seront à la charge des Clients et seront facturées. Ceux-ci sont directement responsables vis-à-vis du Parc Expo Rennes Aéroport, la responsabilité de l'Organisateur ou du CG ne pouvant en aucun cas être engagée.

Tout Client est responsable du matériel qu'il expose et/ou loue dans le but d'aménager son stand. L'Organisateur et le CG déclinent toute responsabilité pour la perte, le vol ou la détérioration de ce matériel durant toute la durée de l'opération, montage et démontage compris. Les Clients sont également responsables de tous les dommages causés aux tiers du fait de leurs installations ou activités.

Les aménagements et équipements mis à disposition par l'Organisateur devront être restitués en parfait état. Il est strictement interdit de percer, clouer, visser ou détériorer les structures, cloisons et mobiliers. En cas d'utilisation d'adhésifs ou de tout autre système de fixation, aucune trace de colle ou résidu ne devra subsister. Toute dégradation, détérioration, trace persistante ou remise en état nécessaire sera intégralement facturée à l'Exposant.

Il est obligatoire que chaque Client souscrive, directement et à ses frais, une assurance pour couvrir ces différents risques. Tout préjudice, y inclus les préjudices commerciaux et les troubles de jouissance, qui pourrait être subi par les Clients et dont l'Organisateur ou le CG ne seraient pas directement responsables, ne saurait, pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'Organisateur ou de ses représentants.

En tout état de cause, quel que soit le fondement des réclamations éventuelles du Client, la responsabilité totale de l'Organisateur sera limitée à des dommages et intérêts ne pouvant excéder le montant total de la réservation.

Dispositions diverses

Toute inexécution de l'une des obligations prévues aux présentes conditions générales de participation pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du Client défaillant sans que celui-ci puisse prétendre à aucun remboursement ni à aucune compensation. L'Organisateur pourra disposer de la façon qui lui conviendra des emplacements et réservations ainsi laissés libres.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des Clients, à toute modification utile ou nécessaire au bon déroulement du Salon et notamment à tout changement d'horaire, d'emplacement ou d'aménagement d'un stand. Chaque Client reconnaît ce droit de modification à l'Organisateur et s'engage à accepter et à appliquer toutes nouvelles dispositions imposées par celui-ci du fait de ces modifications.

L'Organisateur a seul le pouvoir de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes conditions générales. Toutes ses décisions sont prises sans recours possible et sont immédiatement exécutoires, ce que chaque Client reconnaît et accepte.

Dans le cas où, pour une raison de force majeure, le Salon ne pouvait avoir lieu, les Clients ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation de quelque nature que ce soit. Après paiement de toutes les dépenses engagées, les sommes restant éventuellement disponibles seraient réparties entre les Clients, au prorata des sommes versées par eux sans qu'ils puissent exercer un recours, à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit, contre l'Organisateur ou ses représentants.

Les fichiers de données concernant les sociétés ou organismes, Clients ou candidats au salon, font l'objet d'une déclaration à la CNIL et sont utilisés conformément à la réglementation en vigueur. Un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données peut être exercé librement auprès de l'Organisateur et du CG.

Tout différend ou difficulté nés de l'interprétation ou de l'exécution des présentes seront soumis, en cas d'échec d'une tentative préalable de solution amiable, à la compétence du Tribunal de Commerce de Rennes.

ENTREPRENDRE DANS L'@UEST

2 & 3 NOVEMBRE RENNES | PARC EXPO



CONTACTS EXPOSANTS ET PARTENAIRES

Contactez nous au :

06 83 59 80 88 ou 06 64 44 20 14

ou par mail : commercial@entreprendre-ouest.fr

Commissariat général du salon

essentiel

"COMMUNICATION & EVENEMENTIEL"